

Oneg Chabat n° 104

« *le Délice du Chabat* »

New York Times 1^{er} Janvier 2100

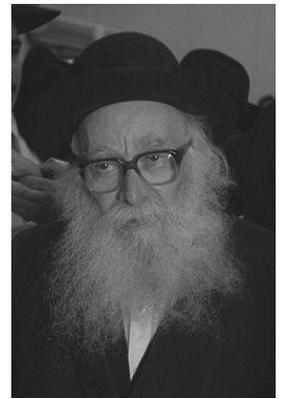
Dans les années 90 un juif de New York a eu l'idée de demander au directeur du journal New York Times de publier les horaires d'entrée et sortie de Chabat. Celui-ci accepta moyennant un certain tarif. Pendant un certain temps l'homme récolta les fonds nécessaires et les horaires de Chabat étaient publiés dans le journal. Mais, ses efforts prirent fin lorsqu'il n'arrivait plus à assumer le tarif demandé par la publication. A l'occasion de l'an 2000 le directeur du New York Times eu l'idée de publier un numéro spécial de Janvier 2100, imaginant ce que seraient les informations dans cent ans. Cet homme, non juif, imagina toutes sortes de choses, et !, il rajouta un petit encart publiant les horaires d'entrer et de sortie de Chabat ! On lui demanda pourquoi il publia les horaires de Chabat ? Il répondit : je ne sais pas à quoi ressemblera le monde dans un siècle, mais une chose est sûre les femmes juives continueront d'allumer les lumières de Chabat, et les juifs voudront connaître les horaires d'entrée et de sortie de Chabat ! (J'ai lu cette histoire dans le Livre Hi Sih'ati de Rav David Brewerman chalita Béréchit page 14, et ! j'ai vérifié sur internet... C'est incroyable que le non-juif n'ait aucun doute que dans un siècle les juifs continueront de faire Chabat, ça !- même un non juif le comprend !!!...).

Chabat assure notre jugement

Les fêtes de Roch Hachana, Kipour etc. sont derrière nous. Mais, les bonnes résolutions et les élans positifs que nous avons ressentis durant cette période doit nous accompagner tout au long de la nouvelle année. Le Sefer H'arédim a compté plusieurs moyens de s'assurer que le jugement de Roch Hachana nous soit favorable (rapporté dans Yéhi Réouven Rav Karlinstein zal Yamim Noraïm page 78), l'une de ces vertus et "Garder Chabat". Nous avons été juger et espérons avoir été acquitté, nous ignorons peut-être ce que D'IEU a décrété pour nous à Roch Hachana, mais garder Chabat est l'assurance de notre survie et de bons décrets animant notre vie, alors poursuivons notre garde du Chabat, soyons vigilants à respecter Chabat de la meilleure façon afin de connaître un jugement favorable pour toute l'année. Chabat c'est le garde-fou de Roch Hachana.

Kavod Chabat – d’après le Gaon Rav Nissim Karelits ztsal

**Le lendemain de Soukot 5780 le Gaon Rav Nissim Karélits ztsal nous quittait,
nous lui rendons ici hommage en publiant un article sur Chabat
qu’ on peut trouver dans son Sefer H’out Chani H’ovot Halev page 292**



La notion de Kavod Chabat – respect du Chabat commence avant que Chabat ne rentre ! C’est ainsi que Rambam (Chabat VI) s’exprime : comment honore-t-on le Chabat ? Il est une mitsva de se laver avant Chabat et de se vêtir de vêtements afin d’attendre l’arrivée du Chabat. Au traité Kidouchin 41A le Talmud raconte que les Sages préparaient le vendredi par eux-mêmes (et non pas par une autre personne) des mets pour honorer le Chabat (Rachi). Au traité Bétsa 16 le Talmud va encore plus loin en citant l’opinion de Chamay qui préparait Chabat depuis le début de la semaine et ce afin d’honorer le Chabat ! Lorsque le dimanche il trouvait au marché un beau fruit ou un beau morceau de viande il disait “je le garde pour Chabat”, le lundi il trouvait meilleur que la veille, donc celui de la veille il le mangeait aujourd’hui, ainsi de suite, de cette façon il mangeait tous les jours en l’honneur du Chabat. Voir Michna Béroura 250-2 qui fixe la Halah’a comme Chamay. Cela à la différence de Hilel qui disait “barouh’ achem yom yom” – ce qu’il trouvait au marché il ne le gardait pas pour Chabat, il avait la certitude puisque animé de confiance en D’IEU que pour Chabat il trouverait meilleur morceau. De l’épisode de la manne où les Enfants d’Israël avaient reçu l’ordre de cueillir le vendredi double part, une pour le vendredi et une pour le Chabat, nous voyons encore que le respect du Chabat commence la veille. (ce constat du Rav zal est fort intéressant, vivre Chabat toute la semaine, ou tout au moins la veille, nous laisse penser que le concept de Chabat s’étend au-delà du Chabat. Chabat déverse toute sa bénédiction sur la semaine si tant est que toute la semaine on pense au Chabat. La bénédiction du Chabat sur la semaine à venir dépend de la place qu’on a laissé au Chabat au courant la semaine passée).

Le Rav ztsal s’était associé à une lettre publiée par Rav Shteinman ztsal à propos du Chabat : la transgression du Chabat est très sévère d’un côté, mais pour qui respecte Chabat la bénédiction est immense ! Proche de l’entrée de Chabat il y a souvent dans les foyers une tension particulière, parfois ils en arrivent même à se disputer (voir Guitin 52A) ; parfois cette tension conduit à la transgression du Chabat après le coucher du soleil, ceci est très grave. Il convient de s’arrêter de tout travail une demi-heure avant le coucher du soleil. Le salaire de ceux qui respectent Chabat est incommensurable. La bénédiction du Chabat se fait ressentir dans les affaires matérielles comme spirituelles. (H’out Chani H’ovot Halev page 306).

Le Rav ztsal avait l’habitude de dire : j’ai eu le mérite de publier quatre tomes sur les lois de Chabat parce qu’il n’y avait pas une semaine où au moins une fois je ne manquais à étudier les lois de Chabat (id.)

Horaires Chabat Kodech Nice 5780 – 2019

Vendredi 1^{er} novembre-3 h’echvan

Entrée de Chabat 17h04

pour les Séfaradim il s’impose de réciter la bénédiction de l’allumage AVANT d’allumer

Samedi 2 novembre-4 h’echvan

Réciter le chémâ avant 9h10

Sortie de Chabat 18h05

Rabénou Tam 18h22

Dédié à la guérison de tous les malades
Devenez les partenaires de cette grande mitsva
Envoyez vos dons à
CEJ 31 avenue henri barbusse 06100 Nice
Bénéficiez du mérite de la double mitsva
1) tsédaka 2) Chabat